

Olivier Bertrand et Isabelle Schaffner (éds.) 2008. *Le français de spécialité. Enjeux culturels et linguistiques*. Palaiseau, Les Editions de l'Ecole polytechnique. 264 p. ISBN 978-2-7302-1461-2.

Il y a dix ans Yves Gambier publiait un recueil d'articles sur le français professionnel, où il dressait un constat sévère sur le plan à la fois pratique (le français perdait du terrain par rapport à l'anglais) et théorique (on n'arrivait ni à définir ni à plus forte raison à problématiser la langue de spécialité). Le volume qui nous est livré aujourd'hui, sans apporter de réponse spécifique à ces interrogations, témoigne au moins de la vivacité du secteur concerné.

Il s'agit encore une fois d'actes de colloques, et il s'ensuit que toutes les contributions n'ont pas de lien direct avec le titre annoncé et qu'elles ne partagent pas nécessairement la même problématique. Malgré cet handicap inhérent au genre, la plupart des contributions soulignent à quel point il est important de rehausser le contenu culturel des cours de « français de spécialité » par rapport aux enjeux linguistiques, désormais mieux théorisés (sinon mieux maîtrisés) pour constituer une orientation claire. C'est donc la place de l'élément culturel qui fournit le thème qui parcourt la quasi-totalité des articles. Nous insisterons dans les lignes qui suivent sur les questions d'orientations théorique et méthodologique plutôt que sur les témoignages d'expériences pédagogiques qui émaillent les chapitres.

L'orientation culturelle est affirmée dès le premier chapitre par Danièle Londei, qui déplore la tendance à cantonner la culture dans un rôle purement instrumental dans l'apprentissage du français de spécialité. Elle plaide, dans « L'héritage culturel, une notion incontournable dans les langues de spécialité », pour la prise en compte explicite de l'histoire, et même de l'histoire de la langue, dans l'enseignement du français langue étrangère (désormais *FLE*).

« La mobilité étudiante, choix ou chimère ? », d'Elizabeth Murphy-Lejeune, présente un tableau édifiant, quoique plutôt déprimant pour la France, des échanges d'étudiants de par le monde, dont le célèbre Erasmus ne représente qu'une fraction. La dimension linguistique de ces échanges n'est pas du tout problématisée, mais la question culturelle est néanmoins évoquée.

Francis Carton, dans « Des langues de spécialité au français à objectif spécifique », situe de manière très utile l'évolution des approches didactiques à l'égard du sujet du recueil et met en perspective les modifications concomitantes des dénominations, du français scientifique et technique au français sur objectif spécifique en passant par le français de spécialité. Chemin faisant, il engage la réflexion sur la nature de la langue de spécialité, qu'il voit surtout en termes

discursifs. On peut regretter qu'il ne développe pas davantage les différences qu'il voit entre l'approche française et les LSP anglo-saxonnes (ou allemandes), aspect qui témoigne de différences culturelles s'il en est.

Odile Challe inscrit ses propos dans un contexte résolument plurilingue et pluriculturel. Dans « Les cultures en discours, trame de fond du français de spécialités », article riche et bien documenté, elle prend l'exemple des apprenants qui sont déjà experts en leur domaine, et montre comment l'enseignant peut capitaliser leurs savoirs pour les intégrer à la communication. Son cadre théorique est le modèle de la pragmatique universelle dérivé des théories de la communication de Habermas. Elle fait le lien entre connaissances spécialisées et cultures (également spécialisées, le cas échéant), sous la forme notamment de la métaphore. C'est le recours à la figure de rhétorique qui permet la « rétroversion », acquisition par les apprenants de la métaphore partagée.

Florence Mourlhon-Dalliès, dans « Langue de spécialité et logiques professionnelles : enseigner le français en fin de cursus professionnel », situe le français de spécialité, qu'elle voit d'un point de vue didactique de l'apprentissage de situations de communication professionnelle très larges ou disciplinaires, par rapport au français sur objectif spécifique, également didactique, qui relève de formations ponctuelles et très ciblées. Ces distinctions seront reprises et parfois affinées par d'autres auteurs de ce volume. Dans les deux cas il s'agit d'apporter aux apprenants avancés les compétences qui sont souvent plutôt orales qu'écrites et étroitement liées non seulement au profil des postes mais aussi et surtout à la perception qu'a l'apprenant de sa future profession et de son statut. La constatation qui en ressort est que la description linguistique des discours concernés ne suffit plus à ce niveau et que les formateurs doivent posséder une connaissance approfondie des professions concernées. La culture d'entreprise et la manière de l'appréhender fait indubitablement partie des enjeux de l'enseignement du français spécialisé.

Jean-Marc Mangiante, dans « Des référentiels de compétence en français à usage professionnel », reprend les mêmes distinctions que dans l'article précédent et y ajoute un tableau comparatif en sept points qui situe le « français langue professionnelle » au sein des deux démarches. Il prend l'exemple d'un référentiel mis au point dans le domaine médical visant à identifier au moyen d'enquêtes sur le terrain les besoins de communication – surtout orale – liés au profil du poste, reliant ainsi les connaissances acquises à l'université aux pratiques professionnelles.

Dans « Les collocations dans les écrits universitaires : un lexique spécifique pour les apprenants étrangers », Cristelle Cavalla présente un outil informatique conçu pour sensibiliser les étudiants non francophones aux collocations typiques des articles scientifiques, relevant de ce qu'elle appelle le lexique universitaire, à

l'exclusion bien entendu de la terminologie spécifique à la discipline concernée et de sa combinatoire. Cet article s'inscrit dans un plus vaste contexte de travail sur la collocation de cette tranche de vocabulaire, développée par exemple dans un récent numéro de la *Revue française de linguistique appliquée*.

Une des contributions qui situe le mieux les enjeux des langues de spécialité sur le plan théorique ne concerne pas le français : il s'agit de celle de Jean-Marc Delagneau, professeur d'allemand, qui dénonce la monoculture de l'anglais dans les formations universitaires. Il attribue cette attitude en partie à la perception des scientifiques français qui extrapolent à partir de leur expérience de l'anglais dans des secteurs tels que la recherche de pointe, mais qui ne correspondent pas nécessairement aux besoins professionnels de leurs étudiants. Dans « Les langues de spécialité aujourd'hui : approches théoriques et exemples pratiques résultant de l'analyse de corpus », il rend compte d'une recherche menée sur un corpus d'allemand de la productique, qui vise à caractériser ce discours spécialisé. Cet article comporte une excellente mise au point sur l'évolution des perceptions des langues de spécialité en particulier du point de vue germanique, où elles ont été largement débattues.

Catherine Carras dans « L'accès à un contenu en français de spécialité : aspects linguistiques pratiques et culturels » pose la question de la compréhension des cours magistraux telle qu'elle se manifeste dans la prise de notes des étudiants non francophones. En effet, les difficultés s'avèrent être d'origine linguistique, certes, mais elles sont aussi, et peut-être surtout, d'ordre culturel. Les exemples de transcriptions de cours et les notes effectivement prises par les étudiants, ici surtout chinois, illustrent bien le gouffre que l'on ne peut espérer combler par des moyens exclusivement linguistiques.

Michèle Debrenne montre comment se décompose le cours dans « Le cours de français pour les historiens de l'Université d'Etat de Novosibirsk », faisant la part belle non seulement aux articles sur l'histoire mais aussi aux différentes représentations graphiques allant de l'art figuratif aux bandes dessinées. La Russie fournit également le cadre de l'article suivant. « Le français par la science : une langue étrangère enseignée par un scientifique aux scientifiques », de Dmitry Lisachenko est un plaidoyer pour l'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère (EMILE) : les cours disciplinaires dispensés dans la langue seconde. Cet auteur d'un manuel russe de FLE indique les principes qui président à la pédagogie d'un enseignant disciplinaire recyclé comme professeur de langue.

Estela Klett dans « Apprenants-lecteurs de FLE à l'université : quelles représentations sociales ? » rend compte d'une enquête effectuée auprès d'une population d'étudiants argentins sur le point de suivre un cours de compréhension de textes de type universitaire de langue française. L'auteure constate

un important décalage entre les attentes des apprenants et les compétences réellement visées par ces cours. En effet, la plupart des étudiants ne semblent pas arriver à renoncer à l'ambition d'apprendre la langue tout entière ; de ce fait, sans doute, ils conservent l'envie de pratiquer l'oral, bien que le cours ne porte que sur la compréhension écrite. En ce qui concerne la lecture, les étudiants se focalisent sur le lexique et la grammaire aux dépens de cadres plus globaux, qui leur permettraient de mieux appréhender les stratégies de communication. Il est encourageant de noter toutefois que les étudiants qui avaient déjà suivi un cours similaire dans une autre langue font preuve de davantage de réalisme, résultat sans doute d'une pratique méthodologique en voie d'acquisition, qui modifie par la même pratique certaines représentations de l'apprentissage en langue seconde.

Elena Guéorguieva-Steenhoute préconise l'exploitation des éléments non linguistiques (chiffres, suites alphanumériques, graphiques), qui caractérisent la plupart des textes spécialisés comme tremplin vers la compréhension et partant l'apprentissage de la dimension linguistique, surtout pour les étudiants débutants dans la langue. On ne peut qu'applaudir la prise en compte de systèmes non linguistiques dans la démarche de description et de didactique des LSP. Dans « Le rôle du savoir partagé en classes linguistiquement et culturellement hétérogènes », elle examine sous cet angle le cas des étudiants « migrants », que nous comprenons comme de type Erasmus.

Nathalie Spanghero-Gaillard, dans « Didactique cognitive et compréhension en langue étrangère de spécialité », part d'une analyse approfondie des approches didactiques surtout des chercheurs anglo-saxons pour donner des exemples de choix de matériel pédagogique en rapport direct avec les besoins professionnels des apprenants, besoins surtout au niveau de leur insertion dans les activités professionnelles concernées.

Patricia Kohler-Bally et ses collègues dans « Statut des langues de spécialité en droit, économie et théologie à l'université bilingue de Fribourg » brossent un tableau des cours de français de cette université suisse, qui ambitionne de former des étudiants pour la mobilité internationale et de devenir un modèle pour la Suisse.

Françoise Olmo Cazeveille vise des textes – et donc un vocabulaire – moyennement spécialisés (« lexique de basse spécialisation ») pour des cours de français destinés aux étudiants en technologie (ici agriculture) à Valence. « Quelle méthodologie adopter pour des élèves débutants en français sur objectifs spécifiques ? » comporte une bonne mise au point méthodologique.

Nada Matas-Runquist, qui traite de l'anglais plutôt que du français, propose encore d'autres variations sur les langues de spécialité du point de vue de la didactique : LANSAD (langues pour spécialistes d'autres domaines), LEOS

(Langue étrangère sur objectifs spécifiques). Dans « Intégration des problématiques disciplinaires et culturelles dans la langue de spécialité scientifique et juridique. Impact d'une didactisation associant multimédia et culturelles nouvelles » elle cherche en particulier à mettre à profit les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour rapprocher le milieu professionnel de celui de l'université. Chemin faisant – et comme d'autres dans ce volume – elle souligne la nécessité d'une double formation de la part des enseignants.

Christophe Portefin aborde un contexte pédagogique particulier, celui de l'autoformation accompagnée, et il commence son exposé en décrivant en détail un tel dispositif. Le cœur de l'article, « Langue de spécialité et insertion professionnelle », est la présentation des résultats d'un questionnaire qui donneraient raison à Florence Mourlhon-Dalliès et à sa conception du « français langue professionnelle ».

Dardo de Vecchi se place fermement dans le cadre du plurilinguisme dans la formation professionnelle en langues, et montre, dans « Place de la terminologie dans l'enseignement des langues spécialisées dans une école de management » toute l'importance de la terminologie comme voie d'accès aux connaissances et surtout aux pratiques professionnelles. Comme Estela Klett, de Vecchi s'appuie sur une enquête réalisée à partir d'un public d'étudiants, ici d'une filière professionnelle, qui laissent penser que le public accorde la plus grande importance à l'oral mais aussi à la terminologie, expressions linguistiques des connaissances propre au secteur d'activité. En croisant ces deux données, l'auteur souligne le rôle crucial que joue la maîtrise du « parler d'entreprise », concept qu'il a illustré ailleurs, dans l'intégration professionnelle de l'étudiant.

Jean-Baptiste Gilbert « La double formation en français sur objectif spécifique : atout ou nécessité ? » souligne la nécessité de « construire » le besoin de communication chez l'étudiant dans le cadre d'une pédagogie de la négociation.

Maria del Carmen de la Torre Aranda explique comment Internet et les NTIC en général permettent aux apprenants du français de spécialité se trouvant à l'étranger de se rapprocher des milieux sociaux et professionnels en France, facilitant ainsi l'enseignement des éléments culturels indispensables. L'outil mentionné dans le titre, « Blackboard : Interactions extra-muros » fait partie des nouvelles technologies qui peuvent être exploitées dans ce but.

Malgré l'inévitable dispersion des thématiques abordées et un certain nombre de redites, ce volume apporte une contribution significative au débat sur l'apprentissage des langues étrangères de spécialité. La profusion des dénominations relevées dans les différents articles n'est signe ni d'une anarchie ni d'une dispersion, mais d'un approfondissement des notions associées aux langues de spécialité qui peuvent être appréhendées par les nombreuses facettes qui

peuvent leur être associées.

Références

Gambier, Yves (éd.) 1998: *Discours professionnels en français*. Francfort, Peter Lang.

Tutin, Agnès (éd.), 2007: *Revue française de linguistique appliquée, XII-2, Lexique et écrits scientifiques*, Amsterdam. Editions De Wereld.

John Humbley